



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

19/12/2012

19/12/2012

2012/1336

### 1. Intitulé du projet

Construction du lycée professionnel et technologique La Salle-Deforest  
de Lewarde, bvd Vauban à Douai

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Fondation Deforest de Lewarde

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Dervaux Jean , Président

RCS / SIRET

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36°	Construction réalisée en une phase. L'opération crée une surface de plancher de 10021m <sup>2</sup> et une SHON de 10641m <sup>2</sup> . Elle est située en zone UB du PLU de la ville de Douai, approuvé le 3 Juillet 2009 et révisé le 2 Juillet 2010.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Construction du lycée La Salle - Deforest de Lewarde, bvd Vauban à Douai, remplaçant l'établissement existant situé sur 2 sites dans le centre ville de Douai (151, rue Jean de Gouy et 37-45, rue des Récollets)

## 4.2 Objectifs du projet

Le lycée La Salle - Deforest de Lewarde actuel est situé sur 2 sites exigus dans le centre ville de Douai.

La construction du lycée bvd Vauban permettra d'accueillir les élèves et le personnel dans des locaux conformes avec les diverses réglementations (incendie, accessibilité PMR et performance thermique) et de regrouper tous les enseignements sur un seul site, plus spacieux.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le terrain, en remblai sur 4m, sans pollution connue, est livré exempt de fondation et construction. Les travaux, prévus en une seule tranche d'une durée de 24 mois, consisteront en la réalisation de terrassements, de fondations, puis de l'ensemble du bâtiment. Ce projet prévoit en autres une demi-pension et un équipement sportif. Le sol est modelé suivant une longue pente homogène qui descend vers le Nord, permettant ainsi un désenclavement du quartier situé au Nord de la parcelle ; Désenclavement renforcé par la création d'une voirie qui desservira les cours de livraison de la demi-pension et des ateliers.

Les eaux pluviales seront dirigées vers 2 bassins de tamponnement situés au Nord de la parcelle, avec un rejet de débit régulier vers le réseau existant.

Certaines toitures seront végétalisées. De larges espaces verts entourent les cours de récré et le terrain de sport. Les plantations, d'essence locale, seront en grand nombre pour largement étoffer la présence végétale existante qui n'a pas grand intérêt. La cour sera plantée d'arbres de haute tige (marronnier). Un alignement de tilleuls accompagne la limite Nord-Ouest du terrain. Toutes les aires de stationnement seront ceinturées de haies arbustives (charmilles).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'établissement recevra 1000 élèves et 140 personnes du personnel.

Il répondra aux normes des réglementations thermique 2012, incendie et accessibilité PMR.

En dehors des heures d'ouverture du lycée, le gymnase, la salle polyvalente et le CDI seront ouverts au public, le centre de formation, situé sur le bvd Vauban, accueillera des stagiaires adultes.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Etude de sûreté et sécurité publique
- ERP de 2e catégorie

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

dans le cadre du dépôt de permis de construire

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface parcelle	16808m <sup>2</sup>
SDP & SHON du projet	10021m <sup>2</sup> & 10641m <sup>2</sup>
Nombre places de stationnement	34
Surface bassins créés	745m <sup>2</sup>
Surface toitures	6720m <sup>2</sup>
Niveaux le plus bas/ le plus haut du terrain	21.60 NGF / 26.00 NGF
Hauteur maximale de façade	13,10m
Longueur maximale de façade	111,88m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

151, bvd Vauban  
59500 DOUAI

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 3° 05' 14" E

Lat. 50° 22' 51" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les bâtiments existants sont occupés par l'usine "DOUAISIS". A l'origine, l'usine occupait toute la parcelle. Il y a quelques années, une partie a été démolie, laissant place à de la pelouse. Des arbustes et des Renouées du Japon, espèce invasive sont situés sur les pourtours de la parcelle.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le terrain est en zone UB du PLU de la ville de Douai, approuvé le 3 Juillet 2009 et révisé le 2 Juillet 2010.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voie classée en catégorie 5 à proximité (Bvd Vauban) Voie classée en catégorie 1 à proximité (voie ferrée)

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 PPRT approuvés : - SOGIF Douai Frais-Marais - SOGIF Waziers (Groupe Air Liquide)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 2,5km au sud du Bois des Asturies (Habitats) code site : FR3100504
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	59SC02 Jardin de la Tour des Dames (à 250m) 59SI20 Site urbain de Douai (à 25m)

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune infiltration, ni prélèvement ne sont prévus
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tous les déblais seront réutilisés en remblais sur d'autres sites, par l'Entreprise.
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La démolition d'une partie de l'usine a laissé place à de la pelouse. La végétation existante se compose d'arbustes et de Renouées du Japon, ennemies de la biodiversité, situés sur les pourtours de la parcelle. Les berges de la Scarpe, à proximité du terrain restent préservées.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	◦ Monument historique ou site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO : L'Architecte des Bâtiments de France est consulté dans le cadre du permis de construire

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la friche vierge est construite.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Absence de PPRI - Remontée de nappes : sensibilité très faible - Retrait gonflement des argiles : aléa faible (données BRGM) - Zone de sismicité : zone 2 (faible)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voie classée en catégorie 5 à proximité (Bvd Vauban) Voie classée en catégorie 1 à proximité (voie ferrée)
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les allées, le terrain de sport et les aires de stationnement seront éclairés.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Gaz brûlés chaufferie (pollution non avérée)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales se rejettent dans le réseau existant.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets ménagers liés au lycée et à la cuisine</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet marque l'alignement sur le boulevard par une construction en R+2, dont le gabarit et la brique en façade font écho aux habitations voisines. Le long de la Scarpe, le bâtiment accompagne le modelé du terrain projeté qui descend en pente douce vers le nord. Le projet entretient aussi avec le site un dialogue « paysager » de qualité.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Reconversion d'une friche industrielle</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cette opération permet un renouvellement urbain, évitant ainsi une artificialisation de terres agricoles. Cette friche industrielle est l'occasion de qualifier l'une des entrées de la ville de Douai. La composition architecturale accompagne la Scarpe, structure le boulevard Vauban et utilise la spécificité d'un terrain en remblai sur 4 mètres, entamant un désenclavement possible du quartier au nord. Le bâtiment répondra à la RT 2012 et minimisera son impact environnemental. Il s'organisera autour de la grande cour de récréation trapézoïdale, qui occupe le cœur du terrain. Comme un cloître, cette cour est un havre de paix et de lumière. Elle offrira à terme un paysage de qualité, arboré de sujets de haute tige.

Le projet renforcera le paysage et la biodiversité des berges de la Scarpe : de larges espaces verts entourent les cours de récré et le terrain de sport. Les plantations, d'essence locale, seront en grand nombre pour largement étoffer la présence végétale existante. De plus, la présence de toitures végétalisées et de bassins de rétention paysagers aura un impact positif sur l'environnement avec la création de niches écologiques.

